Habilitation électrique initiale H1(V), H2(V), HC, HE

Formation professionnelle - courte | Sans niveaux spécifiques



Cette formation, conforme à la norme NF C 18-510, permet d'acquérir l'aptitude professionnelle dans le domaine de la prévention du risque électrique nécessaire aux opérations. Un avis après formation est fourni, permettant à l'employeur de délivrer l'habilitation électrique appropriée.

TARIF

235€ nets
Effectif min. de démarrage : Sous réserve d'inscrits suffisants

DURÉE ET RYTHME

1 jour

LIEUX

Inter-entreprise
Albi, Béziers, Foix / Saint-Paul-de-Jarrat, Mende, Nîmes – Marguerittes

Intra-entreprise
Possibilité avec tous les Purple Campus d'Occitanie (sur devis)

MODALITÉS D'ACCÈS

7 jours au plus tard avant le début de la formation sous réserve d'acceptation de financement

PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

Public cible

- Electricien ou personnel réalisant des travaux électriques et consignations sur des installations en HTA

Pré-requis et niveau d'entrée

- Bonnes connaissances en électricité et de la norme NF C 18-510 en BT
- Justifier d'un avis après formation et d'un titre d'habilitation B1(V), B2(V),BR, BC, H0(V) de moins de 3 ans
- Équipements de Protection Individuels BT et HT impératifs – Équipements de sécurité dédiés à un poste HTA/BT présents et opérationnels
- Positionnement par document «Recueil d'information avant formation préalable à l'habilitation électrique »

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Réaliser des travaux, des manœuvres, des essais sur des installations électriques en toute sécurité, conformément à la norme NF C 18-510.
- Identifier et analyser les risques liés aux dangers du courant électrique
- Adapter son comportement et les mesures de prévention et de protection à la situation rencontrée pour réaliser les opérations en sécurité
- Rédiger/compléter les documents propres aux opérations

MODALITÉS VALIDATION & ÉVALUATIONS

Validation

- En début de formation : test de positionnement ou entretien de diagnostic

Evaluations

- En fin de formation : Evaluation des acquis de la formation, délivrance attestation de fin de formation et ou certificat de réalisation.
- Enquête de satisfaction à chaud et à froid

96,34%

des clients recommandent les formations en Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement (QHSE) de Purple Campus

LANGUE D'ENSEIGNEMENT

Français

ÉQUIPES & MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Formateurs experts des domaines et qualifiés par Purple Campus dans le cadre de sa démarche Qualité

Pédagogie active et multimodale, analyse de cas concrets, mise en situation, travail personnalisé en entreprise...

Salles de formation équipées pour une pédagogie active – plateaux techniques, Environnement Numérique de Travail (ENT), logiciels métiers

CO-TRAITANCE

Non

ACCESSIBILITÉ

Toutes les formations dispensées par Purple Campus se déroulent dans des conditions qui répondent aux exigences règlementaires et légales pour l'accueil des personnes en situation de handicap.
Délais d'accès : durée d'instruction du dossier

PROGRAMME

PARTIE THEORIQUE

- Rappels
 - Accidents en France et leurs causes
 - Loi 91-1414 du 31 décembre 199
- Rappels sur la réglementation
- La fonction appareillage HTA et les symboles normalisés
- Le réseau de 2éme catégorie (valeurs nominales, arrivées, normes NF C13-100, NF C 13-200)
- Les schémas des liaisons à la terre
- La structure des postes HTA (comptage, protection des transformateurs...)
- Rappel des effets du courant électrique au travers du corps humain
- Rappel des différentes formes du risque électrique et les effets
- Etude de l'UTE C 18-510 d'après la norme NF C 18-510
 - L'environnement électrique
 - Responsabilités et décisions
 - Les symboles d'habilitation électrique : codifications, limites, inclusions, titres, modalités, recyclage
 - La consignation électrique HTA-BT (les principaux verrouillages C4, P1, 50, 51) et la mise en sécurité (procédure et dispositifs)
 - L'analyse des risques
 - Les équipements de protection collectifs et individuels
 - La conduite à tenir en cas d'incendie ou d'accident
 - Les outillages et les vérifications
 - Les documents d'usage : attestations de consignation, autorisations de travail, analyse de risque, permis de feux ...
 - Carnets de prescriptions de sécurité

PARTIE PRATIQUE

- Mise en pratique des connaissances théoriques acquises selon les symboles d'habilitation nécessaires

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Evaluation des acquis selon la norme NF C 18-510 : 2 épreuves certificatives en fin de formation :
 - Un QCM de 15 à 30 questions permettant d'évaluer les savoirs
 - Une ou plusieurs situations de travail ou d'intervention correspondant au symbole d'habilitation nécessaire et permettant d'évaluer les savoir-faire
 - Emission d'un avis post formation positif si :
 - Minimum 70 % de réponses positives au QCM
 - Pas d'erreur majeure et maximum 2 erreurs mineures lors des mises en situation
 - Validité préconisée : 3 ans
 - Remise d'un avis post formation précisant le niveau d'habilitation préconisé

Date de mise à jour : 02/10/2025